

# LE ROLE DES ECOLES INDÉPENDANTES DANS LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

## UNE DÉCLARATION DE LEURS ASSOCIATIONS REPRÉSENTATIVES

### Un message à la société européenne

Au début de ce nouveau siècle, l'instruction formelle qui fournit la base de l'apprentissage et de la formation de toute une vie, est un fondement clé de la " société des connaissances " et de la "création de l'Europe à travers l'instruction et la formation ".

C'est dans cet esprit que des Association Européennes d'Écoles Non Gouvernementales et des Association Européennes, qui promeuvent le droit à l'instruction et la liberté de l'instruction, représentant toutes ensemble douze millions d'élèves et leurs parents, font cette Déclaration.

Par celle-ci nous voulons attirer l'attention de l'opinion publique européenne et de ses représentants politiques sur la contribution vitale qu'une instruction indépendante apporte à une société libre, démocratique et pluraliste (que ce soient de libres écoles subventionnées, des écoles indépendantes sous contrat ou dans des écoles non subventionnées, soient-elles confessionnelles ou non confessionnelles, d'ordre général ou professionnel).

### Dans un nouveau contexte

La société mondiale évolue de plus en plus vers " une société de l'apprentissage", une " société des connaissances ". L'ampleur du changement qui résultera des nouvelles technologies de l'information et de la communication, est imprévisible, mais il aura un profond effet sur l'éducation.

Parallèlement, la globalisation influence des modèles d'éducation qui appellent la consolidation de systèmes et de valeurs nationales et régionales. Comme elle fortifie les aspects économiques et compétitifs de la vie des citoyens, une nouvelle approche, équilibrée et créative, doit être adoptée pour parvenir à une éducation intégrale.

En Europe, c'est la première fois dans l'histoire qu'une tentative est faite de construire une Europe unie - toutefois pas uniforme - basée sur des idées communes partagées par les pays membres, et non imposées par la force, la conquête et les décrets.

Les droits de l'homme et la citoyenneté européenne sont des valeurs consolidées dans la nouvelle société européenne, de même que la cohésion sociale et l'égalité des chances pour tous sont des aspirations générales.

Les limites politiques, comme certaines monnaies nationales, ont tendance à disparaître lorsque des pays deviennent plus conscients de leur place dans une communauté européenne multiethnique, interculturelle et religieusement plurielle.

Il en résulte que la plupart des gens perçoivent le besoin " de réaliser l'Europe à travers l'instruction et l'apprentissage tout au long de la vie". Cela mène à une convergence des approches éducatives, bien que chaque pays pris individuellement ait son propre système d'instruction.

### Le pluralisme

Notre société européenne se développe manifestement pluraliste. Cette pluralité est l'une des dimensions essentielles de la citoyenneté européenne à laquelle nous avons tous droit.

Une société semblable, plurielle et basée sur l'apprentissage, exige des systèmes éducatifs nationaux qui reconnaissent le besoin d'une variété de possibilités éducatives pour répondre aux différentes exigences des citoyens, aux choix parental et étudiant.

C'est le moyen d'assurer les chances égales pour tous et de donner un fondement solide à l'apprentissage tout au long de la vie. Combiné à l'accès ouvert, il aidera à produire un sens sain de la cohésion sociale nécessaire à la nouvelle Europe.

Des écoles indépendantes, reconnues comme telles par les constitutions, de longues traditions, des lois et documents internationaux, y compris l'art.14 de la récente Charte des Droits Fondamentaux de

l'Union européenne, induisent une réponse positive au nouveau contexte social et aux besoins éducatifs afférents dans la communauté européenne élargie.

Des écoles indépendantes procurent à tous les citoyens la possibilité de choisir leur éducation : la manière de donner un sens et une âme à leur existence et à l'histoire personnelle de leurs enfants.

À notre époque, ces deux aspects sont l'un et l'autre essentiels pour canaliser les torrents d'informations et de connaissances qui, via les nouvelles technologies, submergent les enfants et les jeunes à tous les stades.

### **Éducation dans une société plurielle**

L'éducation est la priorité des priorités de notre société.

Pour construire la meilleure société européenne des connaissances avec en arrière-plan l'apprentissage et la formation la vie durant, des idées claires sur l'éducation, l'apprentissage, la formation l'instruction sont nécessaires : Tous ces aspects similaires, sans être égaux, doivent bien être compris à présent pour être correctement développés à l'avenir.

L'éducation dans des écoles Indépendantes souligne que le développement de tout l'être humain est plus important que de simples connaissances, que le simple fait d'enseigner et d'apprendre, et qu'il s'étend au-delà de la simple acquisition des nouvelles technologies de l'information et de la communication. De pair avec la transmission des habiletés, des compétences et des savoir, son but ultime est l'acquisition et le développement des valeurs humaines, culturelles et spirituelles. À ces fins, les arts et l'expérience transmise deviennent de plus en plus importants.

Les écoles indépendantes jouent un rôle vital dans tout système éducatif en évacuant toute tendance au monopole éducatif. Elles sont un ingrédient important dans tous les systèmes éducatifs, grâce à leur aptitude à encourager l'innovation pédagogique exigée par le changement social.

En outre, la preuve est grandement faite, lorsque les gouvernements sont bien informés, que les écoles indépendantes apportent une réelle contribution au développement et à la qualité de l'instruction nationale, tant sur le plan de la gestion que sur celui de la pédagogie.

Cela signifie que ces états nationaux doivent faire confiance aux écoles indépendantes, les reconnaître et montrer qu'ils comprennent qu'elles sont un élément essentiel du système éducatif d'une société plurielle libre et démocratique.

### **Autonomie et subventions**

La Société européenne donne le droit aux parents de choisir pour leurs enfants une éducation qui soit en accord avec leurs convictions religieuses, philosophiques ou pédagogiques, tel que le garantit l'article 14 de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne,

Pour aider les parents à exercer leur réel choix parental, les gouvernements nationaux doivent donner une réponse claire aux besoins d'écoles Indépendantes et reconnaître que leur responsabilité est engagée dans leur soutien.

Pour remplir leur rôle éducatif et social dans une société libre, les écoles Indépendantes ont besoin de l'autonomie appropriée et du financement réaliste de l'Etat.

L'autonomie pédagogique sous ses différents aspects est essentielle si le secteur Indépendant veut répondre aux besoins et croyances des citoyens, et être capable de développer des programmes pédagogiques novateurs. Leurs limites légalement définies, la nature spécifique des écoles indépendantes exige une certaine possibilité d'organisation scolaire et de formation des professeurs.

Le financement réaliste est également nécessaire, conformément à la déjà ancienne Résolution du Parlement européen du 14 mars 1984 qui a été jusqu'à présent grandement négligée par les états membres.

### **Aspirations et espoirs**

Les écoles indépendantes aspirent pour contribuer, comme elles le font depuis longtemps, à la qualité éducative de toutes les écoles et pour tous les élèves de nos pays respectifs et de la nouvelle Europe

plurielle à laquelle nous appartenons. C'est notre but professionnel, l'essence de notre activité et notre attachement.

Nous espérons que la société, les gouvernements et les citoyens européens comprendront et évalueront notre rôle dans nos sociétés et nous aideront, dans l'intérêt des générations à venir, à améliorer et à renforcer notre contribution à l'éducation.

Bruxelles, le 12 septembre 2002.

- Carlos Díaz-Muñiz, Simon Steen, Per Kristensen, ECNAIS (European Council of National Associations of Independent Schools)
- Ingo Krampen, EFFE (Forum européen pour la Liberté de l'Education)
  
- Alvaro Fernández, CADEICE (Confédération des Associations des Ecoles Indépendantes des Communautés Européennes)
  
- Etienne Verhack, CEEC ( Comité Européen pour l'Enseignement Catholique)
  
- Ulrich Klemens, CoGREE (Groupe de Coordination pour l'Education religieuse), IV (Association Internationale pour l'Education chrétienne)
  
- Detlef Hardorp, ECSWE ((Conseil européen pour l'Education Waldorf-Steiner))
  
- Gregorio Romera, FUNDEL (Fundación Europea Educación y Libertad)
  
- Miguel Angel Sancho Eugenio Gil, OIDEL (Organisation Internationale pour le Développement de la Liberté de l'Enseignement)

---

Ce texte se trouve sur le site web : <http://www.steinerwaldorfeurope.org/>

*Traduction française militante de Christian P. Briard; île de la Réunion, France*  
Courriel à : [briard.christian@wanadoo.fr](mailto:briard.christian@wanadoo.fr)